



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössische Elektrizitätskommission ECom
Commission fédérale de l'électricité ECom
Commissione federale dell'energia elettrica ECom
Cumissiun federala per l'electricitad ECom
Federal Electricity Commission ECom

La Commission fédérale de l'électricité ECom



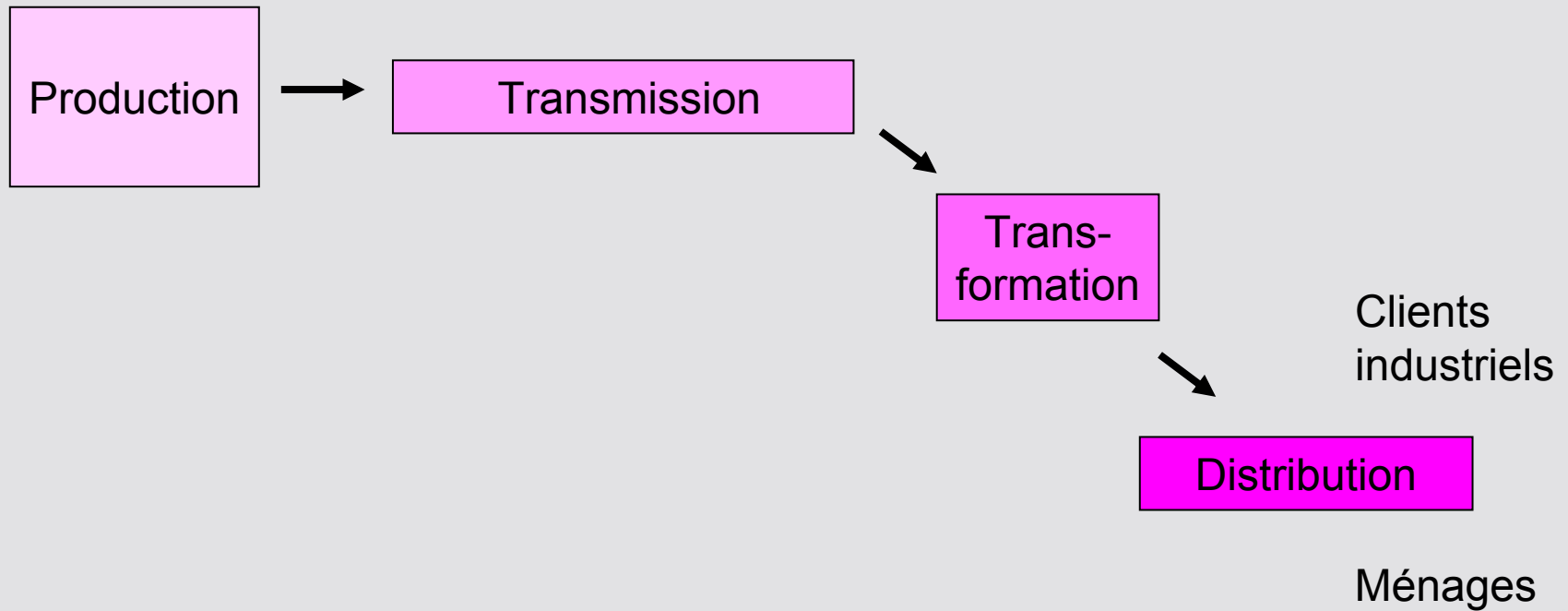


Thèmes

- 1. Rappel des principaux éléments de la libéralisation du secteur de l'électricité**
- 2. Le cas de la Suisse**
- 3. Les défis**
- 4. Tâches de l'EiCom**
- 5. Membres de la commission**
- 6. Bilan après six mois**



Chaîne de valeurs et segments du marché

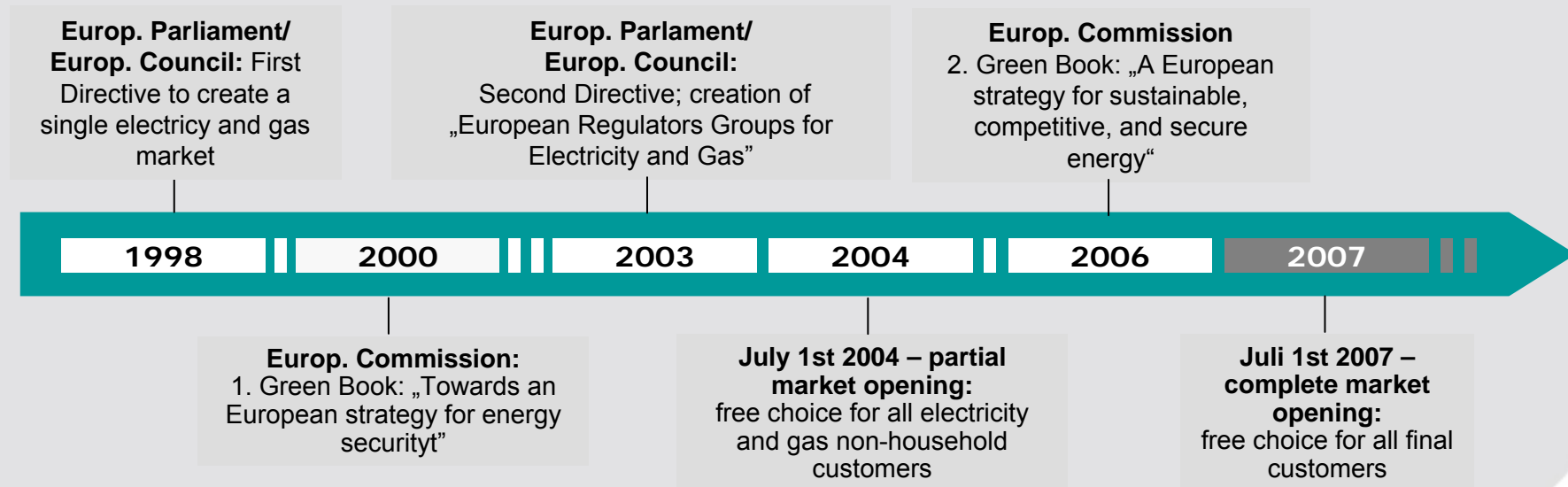




Les étapes de l'ouverture du marché Européen

3 éléments en 2 Directives clé (1998, 2003)

- Ouverture graduelle en 2004 et en 2007
- Accès des Tiers au Réseau
- Unbundling légal/institutionnel des activités liées au réseau





La législation Suisse

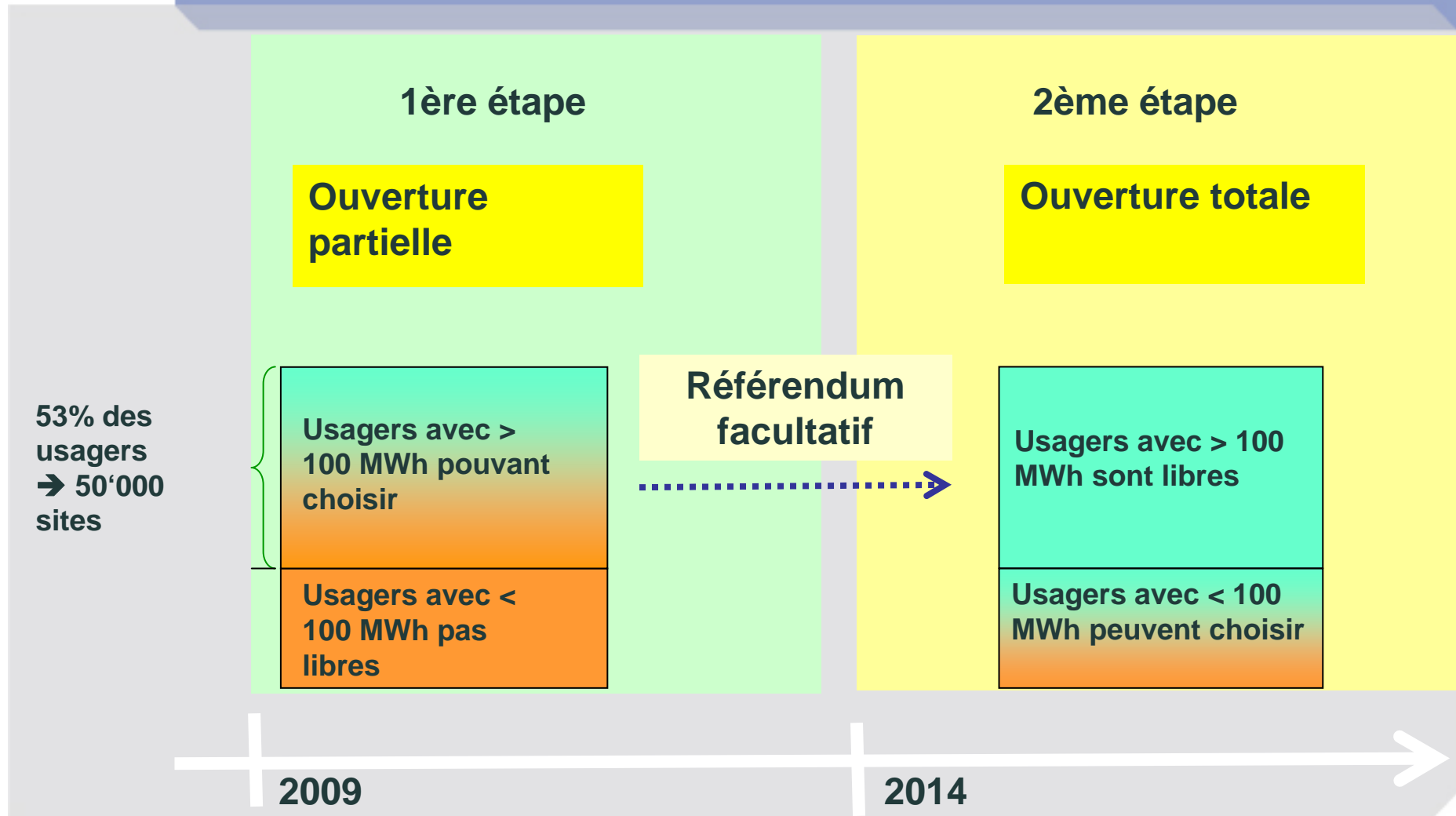
Rejet de la LME en 2002

LApEI en mars 2007

- création du régulateur ElCom juin 2007
- mise en oeuvre du 1er paquet de la LApEI au 1.1.2008
- mise en oeuvre de l'OApEI au 1.4.2008
- mise en oeuvre du 2ème paquet de la LApEI le 1.1.2009
(accès au réseau)



Ouverture du marché en 2 étapes





La dynamisation du secteur

- Une industrie, préalablement intégrée, se caractérise désormais par le comportement stratégique de tous les acteurs
- Emergence d'intermédiaires (brokers, spéculateurs)
- Nouveaux modèles d'affaires
- Volatilité des prix
- Concentration du marché



Les défis

- Unbundling, notamment du réseau national
- Investissements dans les réseaux (sécurité d'approvisionnement)
- Sécurité d'approvisionnement proprement dite
- Service Universel (accessibilité, qualité, prix abordables)
- Accès des Tiers au Tiers (conditions, niveaux, prix)
- Transparence des coûts et des prix → coût d'utilisation du réseau
- Gestion du réseau national, mesures, codes
- Congestions, interconnexions, contrats



Tâches de l'EiCom

L'EiCom en 3 lignes

- L'EiCom est **l'autorité nationale indépendante de régulation** du secteur de l'électricité
- L'EiCom surveille le **respect de la loi sur l'approvisionnement en électricité et sur l'énergie**
- L'EiCom prend des **décisions en vertu de cette loi et édicte des directives**



Tâches de l'ECom

Bases juridiques

- **Lois sur l'approvisionnement en électricité et sur l'énergie:**
en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008
- **Ordonnances** correspondantes:
en vigueur dès le 1^{er} avril 2008, respectivement 1^{er} janvier 2009
- Election des **7 membres de l'ECom** par le Conseil fédéral
le 15 juillet 2007



Tâches de l'EiCom

1. Nouveau «Monsieur Prix» du secteur de l'électricité

- **Surveillances des tarifs de l'électricité**
pour les consommateurs n'accédant pas librement au réseau
(par ex. ménages privés jusqu'en 2014)
- **Contrôle des tarifs des réseaux (rémunérations pour l'utilisation du réseau)** pour tous les consommateurs
 - ▶ L'EiCom peut **interdire** une augmentation injustifiée du prix du courant
 - ▶ L'EiCom peut **réduire rétroactivement** un prix trop élevé
 - ▶ L'EiCom peut agir d'office ou suite à une plainte



Tâches de l'EiCom

2. Décisions en cas de litiges relatifs au libre accès au réseau d'électricité

- Les **gros consommateurs** pourront choisir librement leur fournisseur de courant dès le 1.1.2009

- Les **petits consommateurs/ménages privés** devront attendre 2014 pour accéder librement au réseau

- ▶ Litiges en cas de changement de fournisseur ou de niveau du réseau
- ▶ Litiges lors du transit de courant par un réseau étranger



Tâches de l'EiCom

3. Décisions en cas de litiges liés au versement de la rétribution de l'injection à prix coûtant pour les énergies renouvelables

- Les **producteurs de courant provenant d'énergies renouvelables** pourront encaisser 320 MCHF/an dès le 1.1.2009.
- ▶ Conflits concernant les conditions à remplir pour le versement de la rétribution de l'injection.



Tâches de l'EiCom

4. Surveillance de la séparation du réseau de transport

- **D'ici 2013, les gestionnaires de réseau devront transférer leur réseau à très haute tension à la société suisse d'exploitation du réseau (swissgrid)**

Il s'agira d'abord d'une séparation juridique et ultérieurement d'un transfert de propriété

- ▶ Conflits concernant les modalités du transfert (par ex. valeur d'un réseau)
- ▶ Application de la loi, au pire par expropriation



Tâches de l'EiCom

5. Surveillance de la sécurité d'approvisionnement

- **Monitoring de l'état de tous les réseaux**
- **Rapports des gestionnaires de réseau** sur l'état des réseaux et les événements extraordinaires
- ▶ Propositions de mesures au Conseil fédéral en cas de mise en danger de l'approvisionnement



Tâches de l'ECom

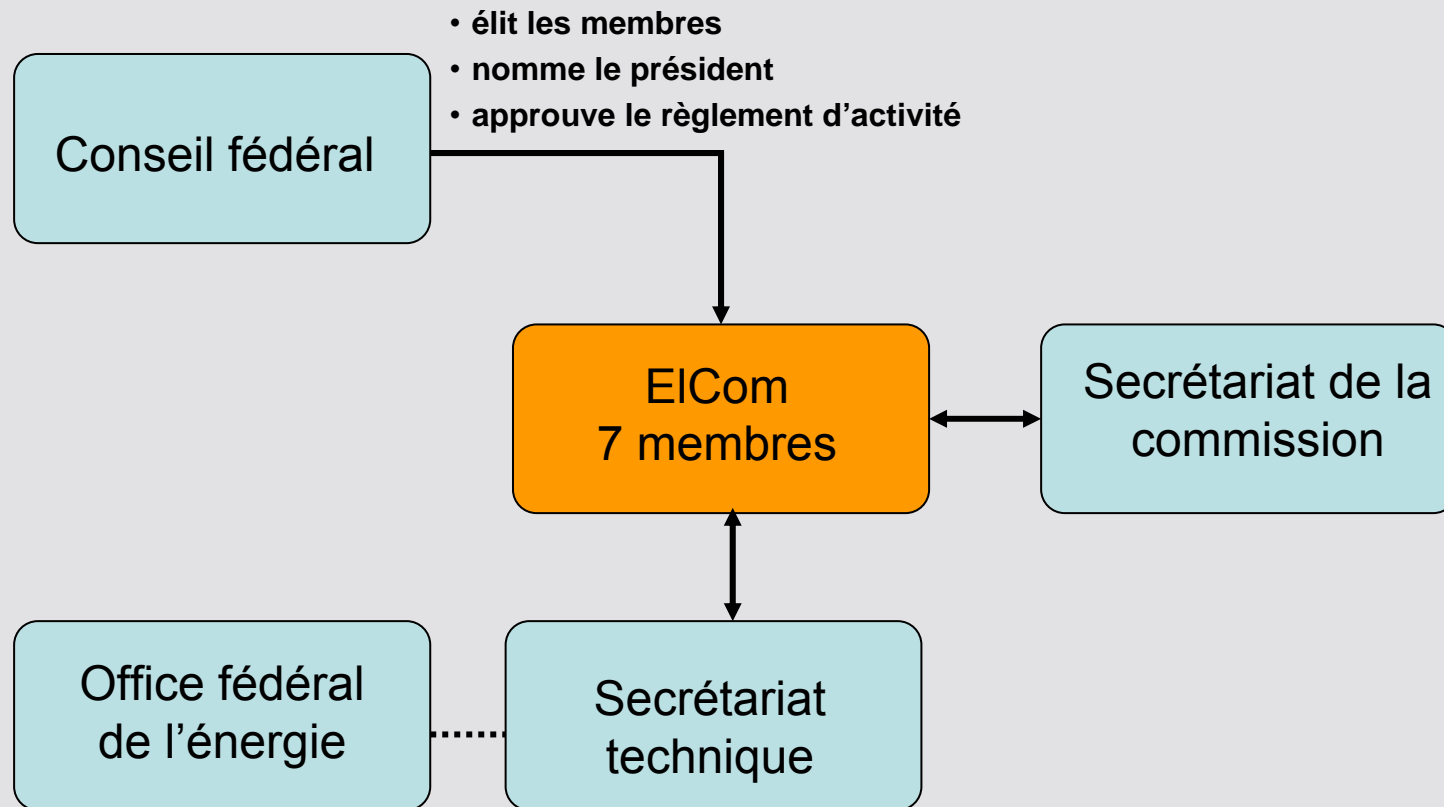
6. Transport et commerce international d'électricité

- **L'ECom règle l'attribution des capacités du réseau**
en cas de congestions au niveau des lignes transfrontalières
(par ex. appels d'offres)

- **L'ECom coordonne son activité avec les régulateurs européens**
 - ▶ Instructions à swissgrid, société suisse d'exploitation du réseau
 - ▶ Collaboration avec différents organes européens



Organisation de l'EICom





Bilan de l'ElCom après six mois

1. Organisation du travail de la commission

- **Adoption d'un règlement d'activité, approuvé par le Conseil fédéral le 21.11.2007**

- **Constitution de 4 sous-commissions thématiques :**
 - ▶ Prix et tarifs
 - ▶ Réseaux et sécurité de l'approvisionnement
 - ▶ Contacts avec l'Europe
 - ▶ Rétribution de l'injection du courant



Bilan de l'EICom après six mois

2. Première activité

- **Suivi de l'introduction d'appels d'offres (vente aux enchères) pour attribuer les capacités existantes du réseau à la frontière avec l'Italie**
 - ▶ **Système de mise aux enchères déjà en fonction**



Bilan de l'ElCom après six mois

3. Reprise et traitement de dossiers dès le 1^{er} janvier 2008

- **Reprise des dossiers de Monsieur Prix concernant l'électricité suite au transfert de compétences à l'ElCom**

- **Cas transmis à l'ElCom depuis le 1^{er} janvier 2008 :**
 - ▶ Hausses de tarifs de l'électricité, ménages et entreprises
 - ▶ Passage de grands consommateurs à un niveau de réseau supérieur



Bilan de l'ECom après six mois

4. Formation et contacts

- **Formation continue des membres de l'ECom**

- **Prise de contact avec :**
 - ▶ Autorités
 - ▶ Associations
 - ▶ Régulateurs suisses et européens

- **Présentation de l'ECom lors de manifestations**



Bilan de l'ElCom après six mois

5. Un peu de patience avant les premières décisions !

- **Les premières décisions de l'ElCom interviendront après l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité le 1^{er} avril 2008 (OApEI).**



Contact

Adresse:

**Eidgenössische Elektrizitätskommission ECom
Sekretariat
CH-3003 Bern**

**Tel: +41 (0)31 322 58 33
Fax: +31 (0)31 322 93 68**

**info@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch**



Merci

Merci de votre attention !